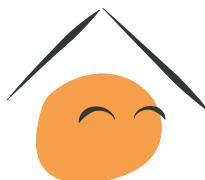


MaPrimeAdapt'

Le mode d'emploi

UNE AIDE UNIQUE
POUR ADAPTER VOTRE LOGEMENT
ET PRÉSERVER VOTRE AUTONOMIE



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

FÉVRIER 2026

SOMMAIRE

PARTIE 1

**France Rénov',
une rénovation sécurisée pour tous** p. 4

PARTIE 2

**MaPrimeAdapt':
une aide pour mieux vivre chez soi** p. 5

PARTIE 3

Les 5 étapes de mon parcours p. 7

À quelle aide ai-je droit ? p. 8

Déterminez le montant de votre prime selon votre niveau de revenus et votre projet de rénovation.

Fiches p. 9

Fiche n° 1

Propriétaire occupant aux revenus très modestes

p. 10

Fiche n° 2

Propriétaire occupant aux revenus modestes

p. 12

Fiche n° 3

Locataire aux revenus très modestes

p. 14

Fiche n° 4

Locataire aux revenus modestes

p. 16

PARTIE 4

Les travaux éligibles p. 19

Dans l'entrée p. 20

Dans le salon p. 21

Dans la cuisine p. 22

Dans la salle à manger p. 23

Dans la chambre p. 24

Dans la salle de bain p. 25

Dans les toilettes p. 26

Dans les espaces de circulation p. 27

Dans les pièces annexes p. 28

En extérieur p. 29

AVANT-PROPOS

Que vous soyez une personne âgée ou en situation de handicap, **adapter votre logement à vos besoins est essentiel** pour réduire les risques d'accidents, créer un environnement de vie plus sécurisé et plus confortable.

Lorsque l'on souhaite entreprendre ce type de travaux, il n'est pas toujours facile de savoir comment s'y prendre, par où commencer, vers qui se tourner et à qui faire confiance.

Ce mode d'emploi vous explique le montant d'aide auquel vous avez droit en fonction de votre situation et vous présente les principaux travaux d'adaptation.

→ Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous avec un conseiller France Rénov', qui répondra à toutes vos questions et vous aidera à construire votre projet de travaux.

Pour trouver un conseiller : rendez-vous sur france-renov.gouv.fr



France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat, est là pour vous accompagner dans l'élaboration et la réalisation de votre projet.



90 %
des seniors souhaitent
vieillir chez eux¹
Adapter son logement
c'est le rendre plus sûr
et plus accessible.

¹ D'après un sondage Opinionway réalisé en 2012 pour l'Observatoire de l'intérêt général

France Rénov'

Une rénovation sécurisée pour tous



Service public d'information et de conseil sur la rénovation de l'habitat, France Rénov' vous accompagne gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique et d'adaptation de votre logement.

Un conseil à chaque étape de votre projet

Les conseillers du réseau France Rénov', présents sur l'ensemble du territoire, **vous renseignent et vous conseillent gratuitement**.

Ils vous donneront un avis indépendant pour préparer sereinement votre projet. Ils peuvent également vous orienter vers les bons professionnels.

Rénovez en toute tranquillité et sans arnaque

Afin de vous prémunir des pratiques frauduleuses, nous vous invitons à ne pas vous précipiter et à bien préparer votre projet. Il est ainsi recommandé de **faire réaliser plusieurs devis par des artisans différents** pour comparer les offres.



MaPrimeAdapt'

Une aide pour mieux vivre chez soi

MaPrimeAdapt' est la principale aide de l'État pour adapter votre logement à la perte d'autonomie. Elle est ouverte aux propriétaires qui occupent leur logement et aux locataires du parc privé.

Vous êtes concerné par l'aide si :

- Vous ou un membre de votre foyer :
- est âgé de **70 ans ou plus**,
- ou est âgé de **60 à 69 ans sous conditions de GIR*** (groupe iso-ressources),
- ou a un taux **d'incapacité supérieur ou égal à 50 %**,
- ou bénéfice de la **prestation de compensation du handicap (PCH)**

- **Vous avez des revenus modestes ou très modestes.** L'ensemble des revenus fiscaux des membres du foyer sont pris en compte.

Identifiez votre niveau de revenus pour vérifier votre éligibilité en [p. 8](#)

Vous êtes locataire ?

Vous devez informer votre bailleur de votre volonté de réaliser des travaux d'adaptation. C'est vous qui payez les travaux et bénéficiez de l'aide.

* Le GIR (groupe iso-ressources) est un document qui évalue votre niveau d'autonomie. Le GIR va de 1 à 6. Le niveau 1 correspond à une perte d'autonomie très importante. Le niveau 6 désigne une personne complètement autonome au quotidien.

Le GIR est évalué par un professionnel de santé, en général un médecin traitant ou une équipe médico-sociale du conseil départemental.

Un accompagnement de A à Z

Tout au long du projet, vous êtes accompagné par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO). Il vient chez vous pour faire un **diagnostic de votre logement** : il regarde toutes les pièces et identifie avec vous les difficultés que vous rencontrez au quotidien.

Dans certains cas, la présence d'un ergothérapeute peut être nécessaire pour identifier des aménagements spécifiques.

Le conseiller France Rénov' vous orientera vers les bons professionnels selon votre situation.

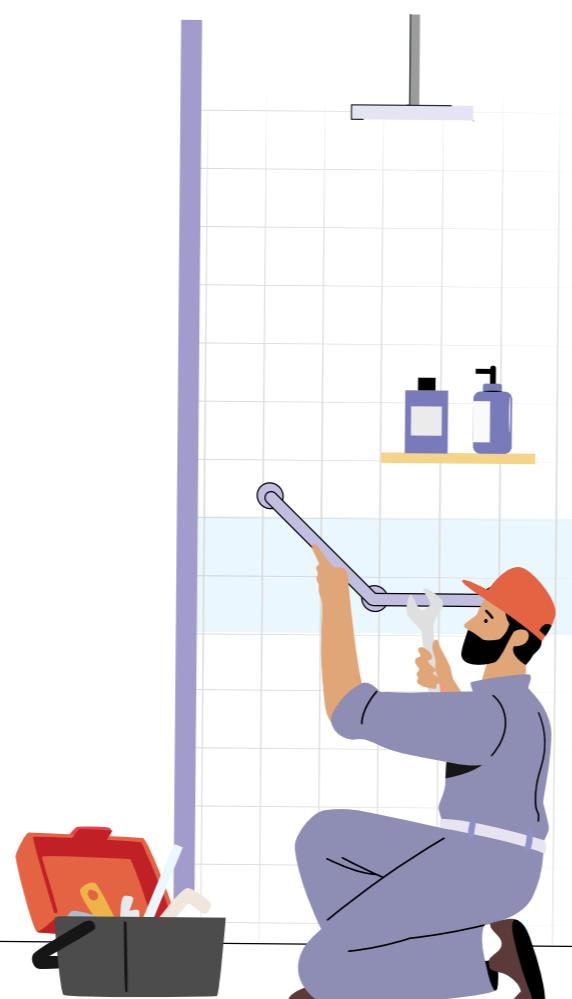


Bon à savoir:
MaPrimeAdapt' est cumulable avec **MaPrimeRénov'**. Adoptez une approche globale en réalisant à la fois des travaux d'adaptation et de rénovation énergétique. Vous pourrez ainsi mutualiser les travaux et améliorer durablement le logement.

Des travaux qui s'adaptent à votre situation

Les travaux s'adaptent entièrement à vos besoins : remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied, installation d'un monte-escalier, pose de volets roulants électriques, etc.

Il existe plusieurs **labels qui identifient des professionnels spécialisés dans les travaux d'adaptation** comme Silverbat, Handibat, Proadapt, etc. Vous êtes libre de choisir un artisan labellisé ou non.



Les 5 étapes de mon parcours



1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour préciser mon projet.



2

Le conseiller France Rénov' me propose une liste d'AMO* présents sur mon territoire.

Je réalise avec l'AMO mon diagnostic logement pour déterminer mon projet de travaux et mon plan de financement.



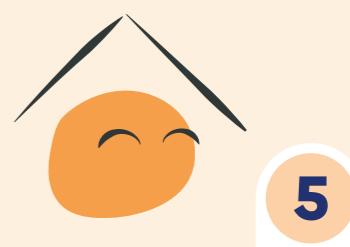
3

Je dépose ma demande de subvention en ligne ou au format papier.



4

Je fais réaliser mes travaux par un artisan.



5

Je reçois le versement de ma subvention.

J'identifie mon profil selon mon niveau de revenus.

MON PROFIL

Mon statut

Mon niveau de revenus



Le barème des plafonds de ressources pour l'année 2026

Le montant d'aide dépend de votre projet et de votre niveau de revenus.

Identifiez votre catégorie de revenus grâce au barème puis consultez la fiche qui correspond à votre profil p. 9.

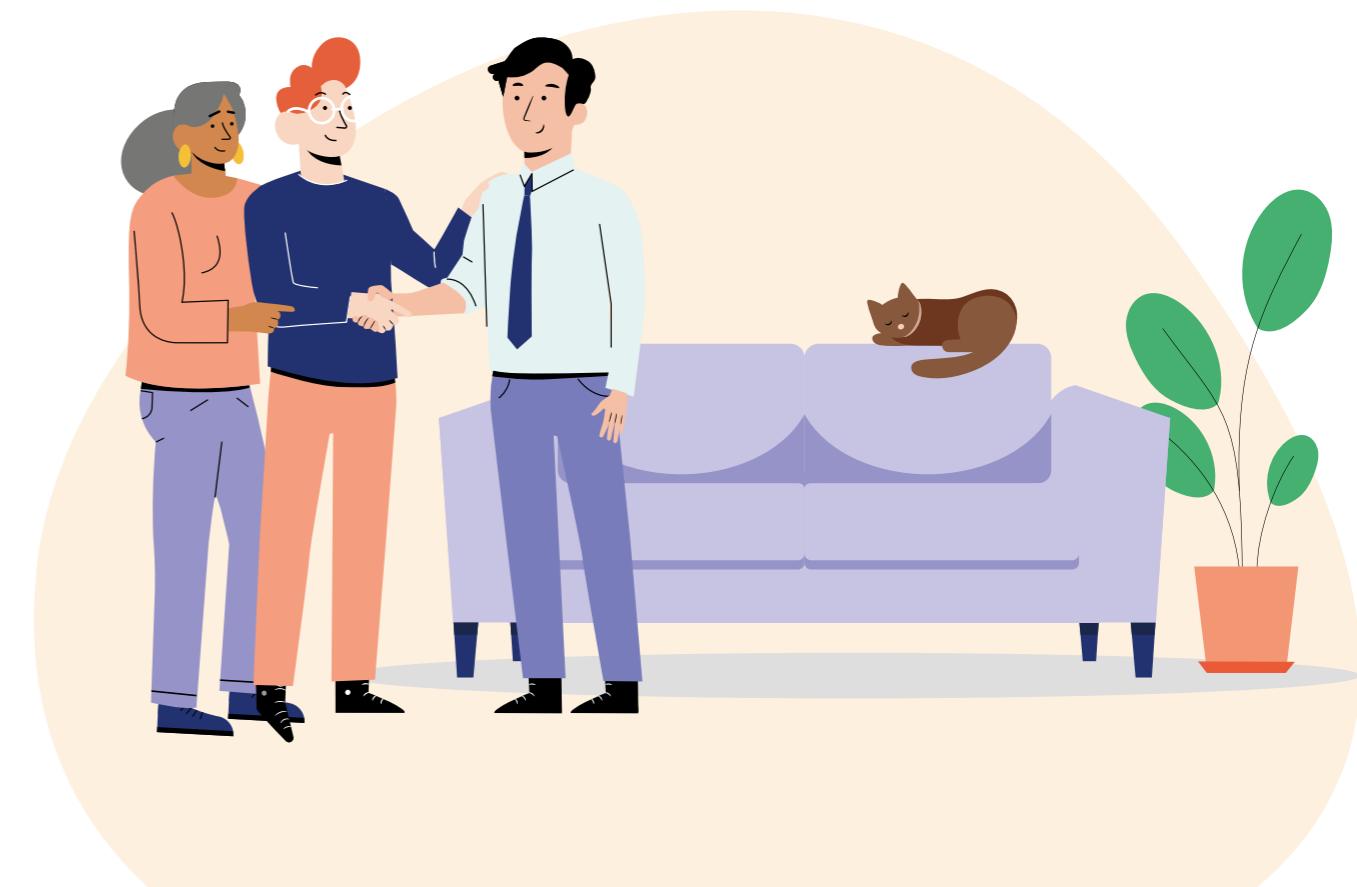
Pour le calcul de l'aide MaPrimeAdapt', l'ensemble des revenus fiscaux des membres du foyer sont pris en compte. Par exemple, si vous hébergez votre père, vos revenus et ceux de votre père sont additionnés.

Plafonds de ressources en Île-de-France

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes
1	24 031 €	29 253 €
2	35 270 €	42 933 €
3	42 357 €	51 564 €
4	49 455 €	60 208 €
5	56 580 €	68 877 €
par personne supplémentaire	+ 7 116 €	+ 8 663 €

Plafonds de ressources dans les autres territoires

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes
1	17 363 €	22 259 €
2	25 393 €	32 553 €
3	30 540 €	39 148 €
4	35 676 €	45 735 €
5	40 835 €	52 348 €
par personne supplémentaire	+ 5 151 €	+ 6 598 €



MON AIDE

Une aide à hauteur de
70 %
du montant des travaux dans la limite d'un plafond de
22 000 euros HT

Un accompagnement par
un assistant à maîtrise d'ouvrage pris en charge
à hauteur de **600 euros minimum¹**

Mon assistant à maîtrise d'ouvrage dépose
mon dossier sur **monprojet.anah.gouv.fr**

À noter: Je peux bénéficier d'une **avance**
allant jusqu'à **30 % du montant de l'aide.**



¹ Cette prise en charge peut monter à 800 euros selon le type d'accompagnement réalisé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Mes travaux

Que je vive en appartement ou en maison, MaPrimeAdapt' finance tous les travaux qui améliorent la mobilité et la sécurité à l'intérieur du logement. En maison, MaPrimeAdapt' finance également les travaux améliorant l'accès au logement. Les travaux doivent figurer dans le diagnostic autonomie établi par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Mes avantages

Un accompagnement obligatoire par un assistant à maîtrise d'ouvrage qui vous suit à chaque étape de votre projet :

- Il vient chez moi pour faire un diagnostic de mon logement, accompagné dans certaines situations par un ergothérapeute : il regarde toutes les pièces et identifie avec moi les difficultés que je rencontre au quotidien, ainsi que les besoins de mes proches et de mes aidants.
- Il préconise des travaux et des ajustements en fonction de mes besoins.
- Il élabore le plan de financement et aide à trouver des artisans et comparer les devis.
- Il m'assiste pour préparer et déposer ma demande d'aide.
- Il m'accompagne dans le suivi des travaux.



Mes contacts

Pour construire mon projet : je prends rendez-vous avec mon conseiller France Rénov'.

Il pourra alors m'orienter vers un **assistant à maîtrise d'ouvrage**.



JE TROUVE L'ESPACE
CONSEIL FRANCE RÉNOV'
LE PLUS PROCHE DE MOI

MON AIDE



Une aide à hauteur de
50 %
du montant des travaux dans la limite d'un plafond de
22 000 euros HT



Un accompagnement par
un assistant à maîtrise d'ouvrage pris en charge
à hauteur de **600 euros minimum¹**

Mon assistant à maîtrise d'ouvrage dépose
mon dossier sur **monprojet.anah.gouv.fr**

À noter: Je peux bénéficier d'une **avance**
allant jusqu'à **30 % du montant de l'aide.**



¹ Cette prise en charge peut monter à 800 euros selon le type d'accompagnement réalisé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage.



JE TROUVE L'ESPACE
CONSEIL FRANCE RÉNOV'
LE PLUS PROCHE DE MOI

Mes travaux

Que je vive en appartement ou en maison, MaPrimeAdapt' finance tous les travaux qui améliorent la mobilité et la sécurité à l'intérieur du logement. En maison, MaPrimeAdapt' finance également les travaux améliorant l'accès au logement. Les travaux doivent figurer dans le diagnostic autonomie établi par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Mes avantages

Un accompagnement obligatoire par un assistant à maîtrise d'ouvrage qui vous suit à chaque étape de votre projet :

- Il vient chez moi pour faire un diagnostic de mon logement, accompagné dans certaines situations par un ergothérapeute : il regarde toutes les pièces et identifie avec moi les difficultés que je rencontre au quotidien, ainsi que les besoins de mes proches et de mes aidants.
- Il préconise des travaux et des ajustements en fonction de mes besoins.
- Il élabore le plan de financement et aide à trouver des artisans et comparer les devis.
- Il m'assiste pour préparer et déposer ma demande d'aide.
- Il m'accompagne dans le suivi des travaux.



Mes contacts

Pour construire mon projet : je prends rendez-vous avec mon conseiller France Rénov'.

Il pourra alors m'orienter vers un **assistant à maîtrise d'ouvrage**.

MON AIDE



Une aide à hauteur de
70 %
du montant des travaux dans la limite d'un plafond de
22 000 euros HT



Un accompagnement par
un assistant à maîtrise d'ouvrage pris en charge
à hauteur de **600 euros minimum¹**

Mon assistant à maîtrise d'ouvrage dépose
mon dossier sur **monprojet.anah.gouv.fr**

À noter: Je peux bénéficier d'une **avance**
allant jusqu'à **30 %** du montant de l'aide.



¹ Cette prise en charge peut monter à 800 euros selon le type d'accompagnement réalisé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Mes travaux

Que je vive en appartement ou en maison, MaPrimeAdapt' finance tous les travaux qui améliorent la mobilité et la sécurité à l'intérieur du logement. En maison, MaPrimeAdapt' finance également les travaux améliorant l'accès au logement. Les travaux doivent figurer dans le diagnostic autonomie établi par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO).

En tant que locataire, je dois demander à mon bailleur l'autorisation d'effectuer des travaux d'adaptation.

Mes avantages

Un accompagnement obligatoire par un assistant à maîtrise d'ouvrage qui vous suit à chaque étape de votre projet :

- Il vient chez moi pour **faire un diagnostic** de mon logement, accompagné dans certaines situations par un ergothérapeute : il regarde toutes les pièces et **identifie avec moi les difficultés que je rencontre au quotidien, ainsi que les besoins de mes proches et de mes aidants.**
- Il **préconise des travaux et des ajustements** en fonction de mes besoins.
- Il **élabore le plan de financement** et aide à trouver des artisans et comparer les devis.
- Il m'**assiste pour préparer et déposer ma demande d'aide.**
- Il m'**accompagne dans le suivi des travaux.**



Mes contacts

Pour construire mon projet: je prends rendez-vous avec mon conseiller France Rénov'.

Il pourra alors m'orienter vers un **assistant à maîtrise d'ouvrage**.



Je fais des travaux d'adaptation avec l'accord de mon propriétaire.
Je suis éligible à **MaPrimeAdapt'**.

MON AIDE



Une aide à hauteur de
50 %
du montant des travaux dans la limite d'un plafond de
22 000 euros HT



Un accompagnement par
un assistant à maîtrise d'ouvrage pris en charge
à hauteur de **600 euros minimum¹**

Mon assistant à maîtrise d'ouvrage dépose
mon dossier sur **monprojet.anah.gouv.fr**

À noter: Je peux bénéficier d'une **avance**
allant jusqu'à **30 %** du montant de l'aide.



Mes travaux

Que je vive en appartement ou en maison, **MaPrimeAdapt'** finance tous les travaux qui améliorent la mobilité et la sécurité à l'intérieur du logement. En maison, **MaPrimeAdapt'** finance également les travaux améliorant l'accès au logement. Les travaux doivent figurer dans le diagnostic autonomie établi par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO).

En tant que locataire, je dois demander à mon bailleur l'autorisation d'effectuer des travaux d'adaptation.

Mes avantages

Un accompagnement obligatoire par un assistant à maîtrise d'ouvrage qui vous suit à chaque étape de votre projet :

- Il vient chez moi pour **faire un diagnostic** de mon logement, accompagné dans certaines situations par un ergothérapeute : il regarde toutes les pièces et **identifie avec moi les difficultés que je rencontre au quotidien, ainsi que les besoins de mes proches et de mes aidants.**
- Il **préconise des travaux et des ajustements** en fonction de mes besoins.
- Il **élabore le plan de financement** et aide à trouver des artisans et comparer les devis.
- Il **m'assiste pour préparer et déposer ma demande d'aide.**
- Il **m'accompagne dans le suivi des travaux.**



Mes contacts

Pour construire mon projet: je prends rendez-vous avec mon conseiller France Rénov'.

Il pourra alors m'orienter vers un **assistant à maîtrise d'ouvrage**.



JE TROUVE L'ESPACE
CONSEIL FRANCE RÉNOV'
LE PLUS PROCHE DE MOI

¹ Cette prise en charge peut monter à 800 euros selon le type d'accompagnement réalisé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Les travaux en maison ou en appartement



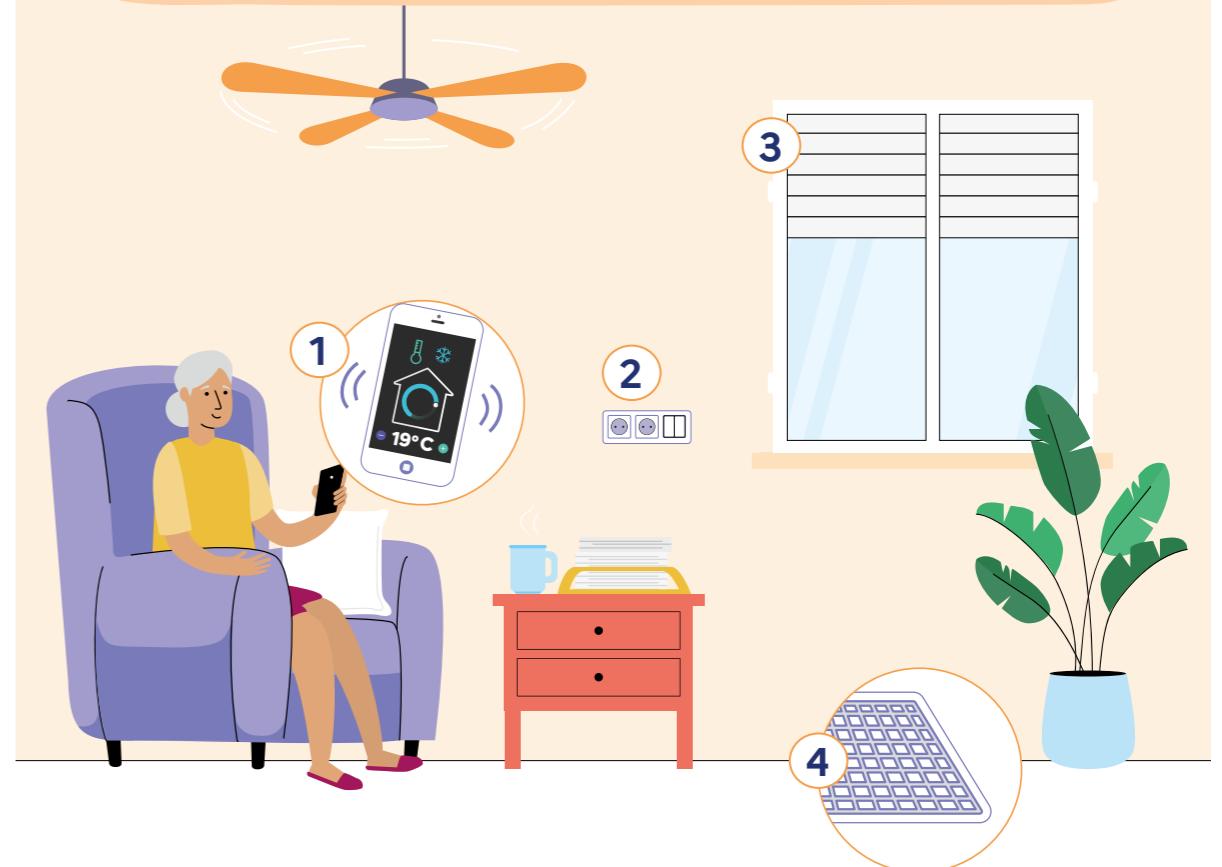
Ce mode d'emploi vous présente pièce par pièce la liste des principaux travaux d'adaptation.
Cette liste n'est pas exhaustive.

L'entrée	p. 20
Le salon	p. 21
La cuisine	p. 22
La salle à manger	p. 23
La chambre	p. 24
La salle de bain	p. 25
Les toilettes	p. 26
Les espaces de circulation	p. 27
Les pièces annexes	p. 28
L'extérieur de la maison	p. 29

Le salon

Adoptez le bon réflexe: installez un chauffage performant, un thermostat connecté et un plafonnier à pales pour améliorer votre confort et mieux réguler la température.

Ces travaux sont également éligibles à des aides financières. Renseignez-vous auprès de votre conseiller France Rénov'.



L'entrée



- 1 Éclairage extérieur à détecteur de présence
- 2 Interrupteurs visibles et accessibles
- 3 Porte motorisée
- 4 Interphone avec vidéo placé à votre hauteur, qui peut être connecté à une aide auditive
- 5 Main courante
- 6 Nez de marche contrasté et antidérapant
- 7 Sol sûr et non glissant
- 8 Rampe d'accès



Le conseil de l'ergothérapeute

Utilisez une couleur contrastante sur votre seuil de porte d'entrée pour mieux le repérer. Installez un paillason extraplat et antidérapant. Utilisez une serrure connectée.

- 1 Thermostat connecté
- 2 Prises électriques à la bonne hauteur
- 3 Volets roulants électriques
- 4 Sol sûr et non glissant

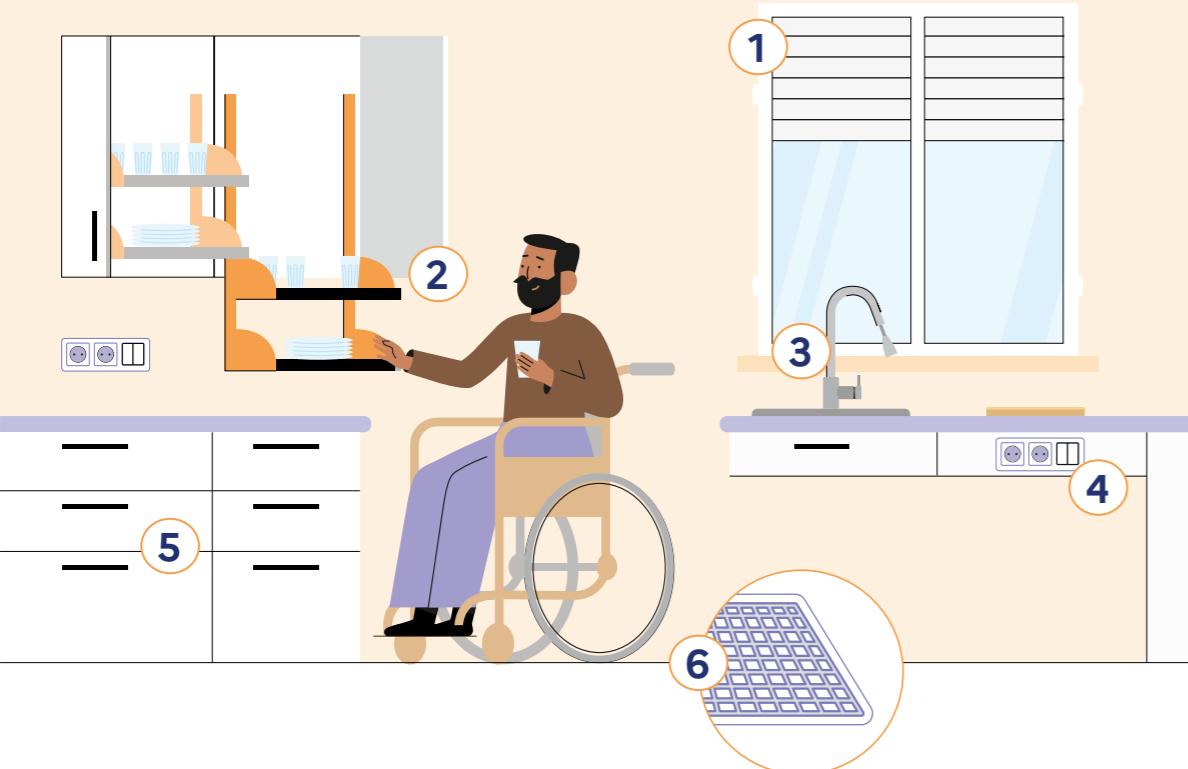


Le conseil de l'ergothérapeute

Choisissez des fauteuils et canapés hauts avec des accoudoirs.

La cuisine

Adoptez le bon réflexe: les meubles de cuisine sont financés s'ils sont rattachés au bâti et qu'ils permettent une meilleure accessibilité: meuble à hauteur de fauteuil roulant, placards de cuisine plus bas pour être plus facilement atteints.



22

- 1 Volets roulants électriques
- 2 Meubles faciles d'accès fixés aux murs
- 3 Mitigeur à col-de-cygne
- 4 Multiplication des prises électriques à proximité du plan de travail
- 5 Tiroirs en remplacement des placards
- 6 Sol sûr et non glissant

Le conseil de l'ergothérapeute

Pour réduire le risque d'accident, installez un détecteur d'eau ou de gaz.

La salle à manger



23

- 1 Volets roulants électriques
- 2 Meubles à tiroirs en remplacement des meubles à portes
- 3 Sol sûr et non glissant

Le conseil de l'ergothérapeute

Placez les objets usuels entre 40 cm et 1,40 m de hauteur.
Préférez des prises murales plutôt que des rallonges pour éviter les chutes.

La chambre

Adoptez le bon réflexe: installez un chauffage performant, un thermostat connecté et un plafonnier à pales pour améliorer votre confort et mieux réguler la température.

Ces travaux sont également éligibles à des aides financières. Renseignez-vous auprès de votre conseiller France Rénov'.



24

- 1 Installation de volets électriques ou de systèmes facilitant leur manipulation
- 2 Veilleuse à détection de mouvement fixée au mur pour l'éclairage nocturne
- 3 Interrupteur au niveau de la tête du lit
- 4 Barre d'abaissement pour les penderies hautes
- 5 Meubles faciles d'accès fixés au mur

Le conseil de l'ergothérapeute

Utilisez un lit à la bonne hauteur. Attention aux tapis: vous pouvez facilement vous prendre les pieds dedans. Mettez un antidérapant en dessous pour les fixer au sol. Une veilleuse de nuit peut aussi être utile pour vos déplacements la nuit.

La salle de bain



25

- 1 Éclairage optimisé avec système de déclenchement automatique
- 2 Mitigeur thermostatique ou mitigeur col-de-cygne
- 3 Lavabo avec une faible profondeur ou adapté aux personnes à mobilité réduite
- 4 Barre d'appui pour faciliter l'équilibre
- 5 Paroi de douche sans seuil pour protéger le sol des éclaboussures et éviter de glisser
- 6 Douche facile d'accès et antidérapante (de plain-pied ou extra-plate)
- 7 Sol sûr et antidérapant

Le conseil de l'ergothérapeute

Installez un tapis de bain antidérapant et absorbant. Pensez à installer un éclairage adapté à votre salle de bain, pour bien voir dans votre douche. Un siège de douche relevable facilite la toilette du bas du corps.

Les toilettes



Les toilettes

MAPRIMEADAPT' — MODE D'EMPLOI

26

- 1** Éclairage performant avec détection de présence
- 2** Porte s'ouvrant vers l'extérieur ou porte coulissante
- 3** Barre d'appui droite ou coudée (en fonction des situations)
- 4** WC à la bonne hauteur
- 5** Sol sûr et non glissant



Le conseil de l'ergothérapeute

Se relever en s'appuyant sur une poignée de porte ou sur un radiateur n'est pas une bonne idée : vous pouvez perdre l'équilibre. Installez une barre sur laquelle vous pouvez vous appuyer.

Les espaces de circulation



Les circulations

MAPRIMEADAPT' — MODE D'EMPLOI

27

- 1** Élargissement des passages
- 2** Portes coulissantes
- 3** Chemin lumineux non éblouissant avec déclenchement automatique
- 4** Monte-escalier, monte-personne ou plateforme élévatrice
- 5** Main courante
- 6** Ascenseur



Le conseil de l'ergothérapeute

Installez des contremarches et des nez de marche antidérapants sur les escaliers. Choisissez des meubles stables et hauts pouvant servir d'appui.

Les pièces annexes



28

- Aménagement ou création d'une pièce supplémentaire comme une chambre ou une salle de bain au rez-de-chaussée
- Création d'un espace de vie autonome comme l'aménagement d'un studio dans un garage



Le conseil de l'ergothérapeute

Il est parfois plus facile et moins coûteux d'aménager un nouvel espace ou une partie de la maison pour être de plain-pied, pour tous les gestes du quotidien. Un professionnel peut vous aider à aménager cet espace.

L'extérieur (de la maison)

Adoptez le bon réflexe: installez des volets pour vous protéger de la chaleur. La pose de volets est également éligible à des aides financières. Renseignez-vous auprès de votre conseiller France Rénov'.



29

- ① Éclairage automatique
- ② Banc avec accoudoirs
- ③ Main courante
- ④ Rampe d'accès pour franchir une marche
- ⑤ Plateforme élévatrice ou monte-escalier pour un perron de plusieurs marches
- ⑥ Élargissement ou aménagement du cheminement extérieur
- ⑦ Revêtement sûr et non glissant
- ⑧ Élargissement ou aménagement de parking

Merci au Parc naturel régional du Gâtinais français,
à la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois,
au conseil départemental du Cantal, au département du Puy-de-Dôme,
à Mathieu Alapetite et Jean-Philippe Arnoux
de la filière Silver économie pour leur contribution.



France Rénov'

Le service public pour mieux
rénover mon habitat



Vous souhaitez adapter votre logement ?
Faites appel à un conseiller France Rénov' !

**Trouvez l'espace Conseil
le plus proche de chez vous
sur le site france-renov.gouv.fr**



par téléphone
0 808 800 700

Février 2026
Conception et réalisation : agence 4août / Bonum Group
Impression : Sprint



France services vous aide dans vos démarches

Vous rencontrez des difficultés avec les démarches numériques ou administratives ?

Les agents France services peuvent vous appuyer dans votre demande d'aide.

france-services.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Agence
nationale
de l'habitat
Anah